



CRITÈRES de SÉLECTION

Natation Course

Octobre 2011 à décembre 2012

Principes généraux

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes et soumet les équipes nationales ainsi constituées à l'approbation du Comité Directeur Fédéral.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais de club ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

Note (précision concernant la rédaction) : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit « les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ». Ainsi lorsqu'il est mentionné par exemple « le champion de France... », la condition est la même pour la championne de France.

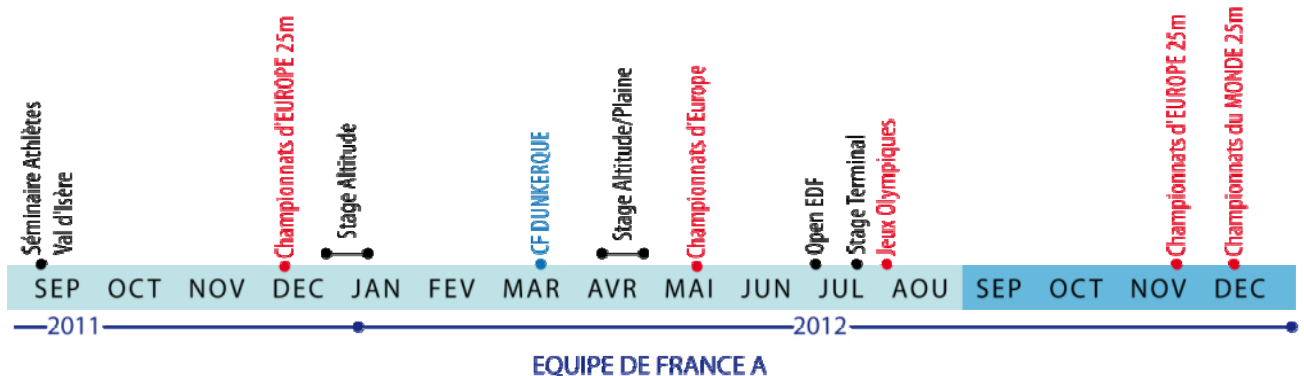
Lexique :

- CNSHN : Commission Nationale du Sport de Haut-Niveau
- CNO : Comité National Olympique
- TQO : Temps de Qualification Olympique
- TSO : Temps de Sélection Olympique
- TQE : Temps de Qualification Européen
- FINA : Fédération Internationale de Natation





Collectif Seniors



Les championnats d'Europe 2011 (25 m)

SZCZECIN (Pologne).

Compétition : du jeudi 8 au dimanche 11 décembre 2011.

Les nageurs et nageuses sélectionnés aux championnats d'Europe (25 m) de 2011 sont tenus de participer aux championnats de France (25 m) d'Angers du 2 au 4 décembre 2011.

Classement de référence

La sélection sera établie à partir des performances réalisées lors des championnats du monde de Shanghai et des classements nationaux 2010-2011 en bassin de 50 m.

Modalités de sélection

Quatre nageurs par épreuve peuvent être sélectionnés selon l'ordre de priorité suivant :

- 1- Les nageurs médaillés à titre individuel lors des championnats du monde de Shanghai (uniquement dans les épreuves concernées).
- 2- Les nageurs finalistes lors des championnats du monde de Shanghai (uniquement dans les épreuves concernées).
- 3- Pourront compléter la sélection les nageurs du collectif « Olympique » à l'issue de la saison 2010-2011 (en fonction des places disponibles).
- 4- Dans le cas où il reste encore des places disponibles, et par ordre de priorité, les nageurs des collectifs « Monde », puis « Europe », puis de la « Relève Internationale » à l'issue de la saison 2010-2011.

Dans une même épreuve, à niveau de priorité ou de collectif identique, les classements nationaux 2010-2011, en bassin de 50 m, détermineront l'ordre d'accès à la sélection.

- Les 50 m de spécialités et le 100 m 4 nages :

La sélection ne tient pas compte des épreuves de 50 m de spécialités (à l'exception des médaillés et des finalistes de Shanghai) ainsi que du 100 m 4nages. Ces épreuves ne peuvent être effectuées que par des nageurs déjà qualifiés par ailleurs et ayant les meilleures références sur ces épreuves au cours de la saison 2010-2011.

Pour les 50 m de spécialités, c'est le classement en bassin de 50 m qui départage les éventuelles demandes parmi les nageurs déjà sélectionnés. Pour le 100 m 4 nages, c'est le classement en bassin de 25 m qui est pris en compte également pour les nageurs déjà sélectionnés.

■ Les épreuves complémentaires :

À la demande des entraîneurs, et dans la mesure où certaines places restent disponibles, le D.T.N. peut décider de l'opportunité d'engager des nageurs sélectionnés dans des épreuves complémentaires. Seuls les nageurs ayant réalisé une performance correspondant au collectif « Europe » ou supérieurs au cours de la saison 2010-2011, dans l'épreuve demandée, peuvent prétendre aux épreuves complémentaires.

Le classement national de la saison 2010-2011, en bassin de 50 m, départagera les éventuelles demandes.

■ Les relais :

Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

Le D.T.N. se réserve la possibilité de sélectionner des nageurs du collectif « Europe » ou supérieurs à l'issue de la saison 2010-2011, et ayant démontré leur compétitivité internationale en équipe de France, lors de cette même saison.

Organisation logistique

La sélection sera prononcée le **lundi 26 septembre 2011**.

Cette compétition doit être un objectif de confrontation internationale prioritaire pour le début de saison. Les nageurs doivent donc s'y présenter avec l'ambition d'atteindre les finales et les podiums.

DAMES		Maximum de 4 sélectionnées par épreuve			
50 NL	GASTALDELLO	MUFFAT	MANAUDOU	TAVERNIER	
100 NL	MUFFAT	BONNET	LAZARE	FARRELL	
200 NL	MUFFAT	BALMY	ETIENNE	BONNET	
400 NL	MUFFAT	BALMY	ETIENNE	MULLER	
800 NL	MUFFAT	BALMY			
50 Dos					
100 Dos	MANAUDOU	CASTEL	CREDEVILLE	GHEORGHU	
200 Dos	CASTEL	MANAUDOU	CREDEVILLE	GHEORGHU	
50 Brasse					
100 Brasse	DE RONCHI	DOBRAL	BABOU	POLIT	
200 Brasse	DOBRAL	BABOU	DE RONCHI	POLIT	
50 Papillon	HENIQUE				
100 Papillon	MONGEL	BUI-DUYET	HENIQUE	DE RONCHI	
200 Papillon	GRANGEON	MONGEL	BRUNO		
100 4N					
200 4N	GRANGEON	DE RONCHI			
400 4N	GRANGEON				

MESSIEURS		Maximum de 4 sélectionnés par épreuve			
50 NL	BOUSQUET	BERNARD	GILOT	MANAUDOU	
100 NL	MEYNARD	GILOT	BERNARD	AGNEL	
200 NL	AGNEL	STRAVIUS	LEFERT	ROUAULT	
400 NL	AGNEL	ROUAULT	STRAVIUS	DEBAST	
800 NL	ROUAULT	JOLY			
50 Dos	LACOURT				
100 Dos	LACOURT	STRAVIUS	STASIULIS	GANDIN	
200 Dos	STASIULIS	STRAVIUS	LACOURT		
50 Brasse					
100 Brasse	DUBOSCQ	PEREZ DORTONA			
200 Brasse	DUBOSCQ	PEREZ DORTONA			
50 Papillon	BOUSQUET	MANAUDOU			
100 Papillon	LEVEAUX	BOUSQUET	METELLA	LEFERT	
200 Papillon	COELHO				
100 4N					
200 4N	PEDURAND	RONDAN			
400 4N	RONDAN	PANNIER	PEDURAND		

Le Circuit de la Coupe du monde FINA 2011 (25 m)

La participation à certaines étapes du circuit est définie en fonction du calendrier de préparation.

Les sélections seront prononcées le **lundi 26 septembre 2011**.

Les Jeux olympiques 2012

LONDRES (Grande-Bretagne).

Compétition : du samedi 28 juillet au samedi 4 août 2012.

Les critères exposés ci-après, concernant la qualification aux Jeux olympiques de Londres, ont été validés lors de la CNSHN du 3 novembre 2011.

La FINA a défini les conditions de participation des nageuses et des nageurs à titre individuel et de relais selon les critères de réalisation des standards olympiques lors des compétitions approuvées par ses instances et dont la liste est publiée sur son site officiel (www.fina.org). Les nations sont donc soumises à la réalisation de TQO et de TSO (voir performances correspondantes dans le tableau n° 1).

Épreuve de sélection

Les championnats de France Elite de Dunkerque, du dimanche 18 au dimanche 25 mars 2012.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais de club ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

Règles de sélection pour les épreuves individuelles

La sélection olympique proposée à la Commission Nationale du Sport de Haut-Niveau prendra en compte, selon les performances réalisées et le rang obtenu en finale, deux nageurs au maximum par épreuve.

- 1- Dans les épreuves du programme olympique où au moins deux nageurs français ont réalisé le TQO en bassin de 50 m, entre le 1^{er} mars et le 31 août 2011, les modalités de sélection sont les suivantes:

Les deux premiers de la finale de ces épreuves seront proposés à la sélection à la condition d'avoir réalisé en finale des championnats de France le TQO de la grille FINA (voir tableau n° 1).

Épreuves concernées :

Dames (4)	200m NL	400m NL	800m NL	200m D	
Messieurs (5)	50 m NL	100m NL	200m NL	400m NL	100m D

- 2- Dans les épreuves du programme olympique où un seul nageur français a réalisé le TQO en bassin de 50 m, entre le 1^{er} mars et le 31 août 2011, les modalités de sélection sont les suivantes :

Les deux premiers de la finale de ces épreuves seront proposés à la sélection à la condition d'avoir réalisé :

- **en demi-finales**, le TQE (voir tableau n° 1). Pour les épreuves disputées selon le format séries-finales, la réalisation du minima fédéral sera demandée **en séries**

ET

- **en finale**, le TQO correspondant au Temps de Qualification Olympique de la grille FINA.

Épreuves concernées :

Dames (5)	100m NL	100m B	200m P	200m 4N	400m 4N
Messieurs (3)	1500m NL	200m D	100m B		

3- Dans toutes les autres épreuves du programme olympique :
Les deux premiers de la finale de ces épreuves seront proposés à la sélection à la condition d'avoir réalisé :

- **en séries**, le minima fédéral de la grille ci-dessous (voir tableau n° 1)

ET

- **en demi-finales**, le TQE (voir tableau n° 1). Pour les épreuves disputées selon le format séries-finales, la réalisation du minima fédéral sera demandée **en séries**

ET

- **en finale**, le TQO correspondant au Temps de Qualification Olympique de la grille FINA.

Épreuves concernées :

Dames (4)	50 m NL	100m D	200m B	100m P	
Messieurs (5)	100m P	200m P	200m B	200m 4N	400m 4N

Tableau n° 1 : Minima de qualification pour les Jeux olympiques de Londres

Performance en SERIES minima fédéral	Performance en DEMI-FINALES TQE	Performance en FINALE TQO		Performance en FINALE TQO	Performance en DEMI-FINALES TQE	Performance en SERIES minima fédéral
DAMES			Épreuves	MESSIEURS		
26.00	25.37	25.27	50 NL	22.11		
	55.05	54.57	100 NL	48.82		
		1:58.33	200 NL	1:47.82		
	Pas de ½ F	4:09.35	400 NL *	3:48.92	Pas de ½ F	
	Pas de ½ F	8:33.84	800 NL/1500 NL *	15:11.83	Pas de ½ F	15:35.00
1:02.70	1:01.36	1:00.82	100 DOS	54.40		
		2:10.84	200 DOS	1:58.48	1:59.77	
	1:09.03	1:08.49	100 BRASSE	1:00.79	1:01.51	
2:32.00	2:28.55	2:26.89	200 BRASSE	2:11.74	2:13.11	2:16.00
1:00.50	59.13	58.70	100 PAILLON	52.36	52.62	54.00
	2:10.28	2:08.95	200 PAILLON	1:56.86	1:58.69	2:00.50
	2:15.03	2:13.36	200 4N	2:00.17	2:01.84	2:04.00
4:50.00	Pas de ½ F	4:41.75	400 4N *	4:16.46	Pas de ½ F	4:22.00

(*): Épreuves disputées selon le format séries-finales.

NB: Seule la réalisation des conditions énumérées ci-dessus permettra un engagement dans les épreuves individuelles.

Règles de sélection pour les relais

La FINA a défini les conditions de participation des 16 équipes nationales, au maximum, qui pourront être engagées dans chaque épreuve de relais lors des Jeux olympiques au regard des conditions suivantes :

- a- Les 12 équipes qui se sont qualifiées lors des championnats du monde 2011 de Shanghai,
- b- Les 4 équipes qui seront choisies par la FINA d'après les performances obtenues par les sélections nationales en compétition préalablement approuvées par ses instances.

De même, chaque fédération nationale/CNO pourra inscrire des nageurs supplémentaires **dans les épreuves de relais uniquement**, à condition que ceux-ci aient au moins obtenu le TSO dans la nage et sur la distance correspondant au relais pour lequel ils sont inscrits.

Ainsi, la formule suivante s'appliquera :

- a- Lorsqu'une fédération nationale a un relais sélectionné elle dispose d'un quota de deux nageurs supplémentaires au maximum.
- b- Lorsqu'une fédération nationale a deux relais sélectionnés elle dispose d'un quota de quatre nageurs supplémentaires au maximum.
- c- Lorsqu'une fédération nationale a trois relais sélectionnés elle dispose d'un quota de six nageurs supplémentaires au maximum.
- d- Lorsqu'une fédération nationale a quatre relais sélectionnés elle dispose d'un quota de huit nageurs supplémentaires au maximum.
- e- Lorsqu'une fédération nationale a cinq relais sélectionnés elle dispose d'un quota de dix nageurs supplémentaires au maximum.
- f- Lorsqu'une fédération nationale a six relais sélectionnés elle dispose d'un quota de douze nageurs supplémentaires au maximum.

Quatre relais français se sont sélectionnés à l'issue des 14^{es} championnats du monde de Shanghai : le 4x200 m nage libre féminin, les 4x100 m nage libre, 4x200 m nage libre et 4x100 m 4 nages masculin. Dans ces conditions et à ce jour la France dispose d'un quota de six nageurs et de deux nageuses pouvant être sélectionnés uniquement au titre des relais.

1^{er} cas : le 4x200 m nage libre féminin ainsi que les 4x100 m et 4x200 m nage libre masculin.

Les quatre premiers de la finale des trois épreuves individuelles correspondantes (200 m nage libre féminin, 100 m et 200 m nage libre masculin) lors des championnats de France de Dunkerque seront proposés à la sélection au titre des relais à la condition d'avoir réalisé le TSO¹.

Ces trois équipes de relais pourront être complétées d'une part au regard du quota de nageurs supplémentaires (nageurs qualifiés uniquement au titre des relais), d'autre part au regard des performances individuelles réalisées en bassin de 50 m entre le 1^{er} mars 2011 et le 25 mars 2012 lors des compétitions référencées par la FINA (voir liste ci-après page 8) et à la condition d'avoir réalisé le TSO.

2^e cas : le 4x100 m 4 nages masculin.

Les deux premiers de la finale des championnats de France de chaque 100 m individuel (100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon et 100 m nage libre) seront proposés à la sélection au regard du quota de nageurs supplémentaires (nageurs qualifiés uniquement au titre des relais) et à la condition qu'ils aient réalisé le TSO.

¹ Condition minimale imposée par la FINA aux nageurs qualifiés uniquement dans les épreuves de relais.

3^e cas : les 4x100 m nage libre féminin et 4x100 m 4 nages féminin.

Pour être proposés à la sélection, ces relais devront:

- a- D'abord être qualifiés aux championnats d'Europe d'Anvers, c'est-à-dire satisfaire aux critères de sélection établis par la FFN (cf. rappel critères de sélection des CE 2012 en annexe page 6).
- b- Puis, à l'issue des championnats d'Europe d'Anvers, faire partie des quatre équipes sélectionnées par la FINA sur la base des performances les plus rapides enregistrées au cours des quinze mois précédant les Jeux olympiques (du 1^{er} mars 2011 au 1^{er} juin 2012), lors des compétitions approuvées par la F.I.N.A. (liste ci-dessous à laquelle s'ajoutent les championnats d'Europe 2012 d'Anvers).
- c- Enfin, à l'issue des championnats d'Europe être proposés par la F.F.N à la commission consultative du sport olympique pour validation de la sélection olympique par la CNSHN.

Les quatre nageurs ayant participé à la finale des relais ainsi qualifiés à partir des performances réalisées aux championnats d'Europe d'Anvers **pourraient** alors être proposés à la sélection olympique.

Tous les nageurs de l'Equipe de France sélectionnés à titre individuel peuvent être concernés par les épreuves de relais.

La règle FINA relative au relais doit permettre d'optimiser le potentiel du « Collectif olympique » en fonction du programme de la compétition. Dans ce cadre le DTN pourra intégrer des nageurs supplémentaires dans le collectif des relais sélectionnés au regard du quota maximum de nageurs supplémentaires et à la condition qu'ils aient réalisé le TSO.

Liste des compétitions référencées par LA FINA (entre le 1^{er} mars 2011 et le 25 mars 2012)

Les championnats de France 2012 de Dunkerque
 Les championnats du monde 2011 de Shanghai
 Les Universiades 2011 de Shenzhen
 Les championnats du monde Juniors 2011 de Lima
 Les championnats d'Europe Juniors 2011 de Belgrade
 Les championnats de France 2011 de Strasbourg
 L'Open EDF 2011 de Paris
 Les championnats de France Jeunes 2011 de Dijon
 Le meeting international 2012 de Nancy

Annexe : les règles de sélection pour les relais aux championnats d'Europe

Deux cas se présentent :

- 1-** Pour les relais qualifiés aux Jeux olympiques de Londres à partir des championnats du monde de Shanghai (4x200 m nage libre féminin, 4x100 m nage libre, 4x200 m nage libre et 4x100 m 4 nages masculins), le rang obtenu en finale aux championnats de France de Dunkerque déterminera la composition des différentes équipes de relais.
- 2-** Pour les relais non qualifiés à ce jour aux Jeux olympiques de Londres (4x100 m nage libre et 4x100 m 4 nages féminins), les conditions de qualification sont les suivantes:
 - a-** Le 4x100 m nage libre sera proposé à la sélection si les nageuses classées de 1 à 4 lors de la finale des championnats de France de Dunkerque réalisent la performance collective à l'addition de leurs quatre performances individuelles en finale (voir tableau n°3) et qu'elles y participent. En cas de non-participation de l'une ou de plusieurs d'entre elles, l'addition des performances s'effectuera avec les suivantes dans l'ordre d'arrivée. Dans tous les cas, la sélection ne pourra aller au-delà de la performance de la 8^e de la finale.
 - b-** Le 4x100 m 4 nages sera qualifié si les quatre championnes de France de chacune des quatre épreuves individuelles (100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon et 100 m nage libre) réalisent la performance collective à l'addition de leurs quatre performances en finale de ces épreuves (voir tableau n°3) et qu'elles y participent. En cas de non-participation de l'une ou de plusieurs d'entre elles, l'addition s'effectuera avec les suivantes dans l'ordre d'arrivée. Dans tous les cas, la sélection ne pourra aller au-delà de la performance de la 3^e de la finale.

Tableau n°3 : Minima de qualification pour les relais aux championnats d'Europe de Debrecen

	4x100m NL	4x200m NL	4x100m 4N
Dames	3:42.55	Relais qualifié	4:04.81
Messieurs	Relais qualifié	Relais qualifié	Relais qualifié

En fonction du programme de la compétition et afin d'optimiser le potentiel de l'Equipe de France, le DTN pourra intégrer des nageurs supplémentaires dans le collectif des relais sélectionnés.

Tous les nageurs de l'Equipe de France peuvent être concernés par les épreuves de relais.

Programme des championnats de France Élite Dunkerque, du dimanche 18 au dimanche 25 mars 2012

18-mars Dimanche	19-mars Lundi	20-mars Mardi	21-mars Mercredi	22-mars Jeudi	23-mars Vendredi	24-mars Samedi	25-mars Dimanche
Séries	Séries	Séries	Séries	Séries	Séries	Séries	
400m 4N Mess.	100m Dos Dames	200m NL Dames	100m NL Mess.	100m NL Dames	50 m NL Mess.	50 m NL Dames	
100m Pap Dames	200m NL Mess.	200m Pap Mess.	200m Pap Dames	200m Dos Mess.	800m NL Dames	1500m NL M	
50 m Pap Mess.	100m Bra Dames	50 m Pap Dames	50 m Dos Mess.	200m Bra Dames	100 m Pap Mess.	50 m Brasse Dames	
400m NL Mess.	100m Dos Mess.	200m 4N Dames	50 m Dos Dames	200m 4N Mess.	200 m Dos Dames	50 m Brasse Mess.	
400m 4N Dames	400m NL Dames		200m Bra Mess.				
100m Bra Mess.							
Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Finales
400m 4N Mess. Fin.	100m Dos Dames 1/2 Fin.	200m NL Dames 1/2 Fin.	100m NL Mess.1/2 Fin.	200m Bra Mess.Fin.	50 m NL Mess.1/2 Fin.	200m Dos Dames Fin.	50 m NL Dames Fin.
100m Pap Dames 1/2F.	200m NL Mess. 1/2 Fin.	200m NL Mess.Fin.	200m NL Dames Fin.	100m NL Dames 1/2 Fin.	200m Bra Dames Fin.	100m PapMess.Fin.	1500m NL Mess.Fin.
50 m Pap Mess. Fin.	100m Pap Dames Fin.	50 m Pap Dames Fin.	50 m Dos Mess. Fin.	200m Dos Mess.1/2 Fin.	200m Dos Mess.Fin.	50 m Brasse Dames Fin.	
400m NL Mess.Fin.	100m Bra Mess.Fin.	100m Dos Dames Fin.	50 m Dos Dames Fin.	200m Pap Dames Fin.	200m Dos Dames 1/2 Fin.	50 m Brasse Mess. Fin.	
400m 4N Dames Fin.	100m Bra Dames 1/2 Fin.	100m Dos Mess.Fin.	200m PapMess.Fin.	100m NL Mess.Fin.	200m 4N Mess.Fin.	800m NL Dames Fin.	
100m Bra Mess. 1/2 Fin.	100m Dos Mess.1/2 Fin.	100m Bra Dames Fin.	200 m Pap Dames 1/2 Fin.	200m Bra Dames 1/2 Fin.	100m NL Dames Fin.	50 m NL Mess.Fin.	
	400m NL Dames Fin.	200m Pap Mess.1/2 Fin.	200m Bra Mess.1/2 Fin.	200m 4N Mess.1/2 Fin.	100m Pap Mess. 1/2 Fin.	50 m NL Dames 1/2 Fin.	
		200m 4N Dames 1/2 Fin.	200m 4N Dames Fin.	800m NL Mess. (1 série)			
		1500m NL Dames (1 série)					

400m, 800m NL dames et 1500m NL messieurs : Finales A et B

50 m de spécialités : Finales A et B

800m NL messieurs et 1500m NL dames : Finale directe (sur sélection)

Les championnats d'Europe 2012 (50 m)

DEBRECEN (Hongrie).

Compétition : du lundi 21 au dimanche 27 mai 2012.

Épreuve de sélection

Les championnats de France Elite de Dunkerque, du dimanche 18 au dimanche 25 mars 2012.

Règles de sélection pour les épreuves individuelles

Quatre nageurs au maximum par épreuve peuvent être sélectionnés (deux seulement pour les nageurs des 800m et 1500m nage libre).

La sélection pour les championnats d'Europe d'Anvers 2012 sera établie au regard des priorités suivantes :

- 1- Les nageurs sélectionnés aux Jeux olympiques (*cf. critères de sélection page 4*).
 - 2- Au maximum **deux nageurs**, en plus de ceux sélectionnés aux Jeux olympiques, pourront être engagés aux championnats d'Europe au regard de la grille de qualification ci-dessous (Tableau n° 2) et des conditions de sélection suivantes :
 - a- avoir réalisé en demi-finales la performance correspondant à la grille « Promotionnelle » des collectifs internationaux FFN et en finale celle correspondant au TQE de la grille ci-dessous

OU

 - b- avoir réalisé – pour les épreuves disputées selon le format séries-finale – le TSO en séries et le TQE en finale.
- 3- Lorsqu'il reste des places disponibles, au maximum **un** nageur de 20 ans et moins (né en 1992) et au maximum **une** nageuse de 18 ans et moins (née en 1994) pourront être proposés à la sélection :
 - a- À la condition qu'il y ait au moins un nageur qualifié dans les conditions énoncées ci-dessus, s'ils réalisent en demi-finales et en finale les performances spécifiques de la grille ci-après (tableau n°2 page suivante)

OU

- b- A la condition qu'il soit champion de France de l'épreuve et qu'il ait réalisé en demi-finales et en finale, les performances spécifiques de la grille ci-après (tableau n° 2).

Tableau n°2 : Minima de qualification pour les championnats d'Europe de Debrecen

Performance en SERIES	Performance en DEMI-FINALES	Performance en FINALE	Performance en FINALE		Performance en FINALE	Performance en FINALE	Performance en DEMI-FINALES	Performance en SERIES
Toutes	Toutes	18 ans et moins-	Toutes catégories		Toutes catégories	20 ans et moins-	Tous	Tous
TSO			TQE		TQE			TSO
DAMES				Épreuves	MESSIEURS			
	26.00	26.00	25.37		50 NL	22.37	22.95	22.95
	56.14	56.14	55.05	100 NL	49.10	50.50	50.50	
	2:01.95	2:01.95	1:58.97	200 NL	1:48.08	1:51.44	1:51.44	
4:18.07		4:14.38	4:11.64	400 NL *	3:50.85	3:54.13		3:54.13
8:51.82		8:42.27	8:36.95	800 NL	7.54.37	8:09.67	Finale directe	
Finale directe		16:44.36	16:36.23	1500 NL *	15:19.16	15:35.31		15:43.74
	29.58	29.58	28.67	50 D	25.56	26.09	26.09	
	1:03.15	1:03.15	1:01.36	100 DOS	55.04	56.00	56.00	
	2:15.27	2:15.27	2:12.28	200 DOS	1:59.77	2:02.13	2:02.13	
	32.62	32.62	31.80	50 B	27.96	28.64	28.64	
	1:10.98	1:10.98	1:09.03	100 B	1:01.51	1:02.78	1:02.78	
	2:32.96	2:32.96	2:28.55	200 B	2:13.11	2:15.76	2:15.76	
	27.43	27.43	26.52	50 P	23.74	24.53	24.53	
	1:00.68	1:00.68	59.13	100 P	52.62	54.19	54.19	
	2:13.45	2:13.45	2:10.28	200 P	1:58.69	2:01.64	2:01.64	
	2:18.20	2:18.20	2:15.03	200 4N	2:01.84	2:04.24	2:04.24	
4:51.75		4:47.72	4:45.15	400 4N *	4:20.52	4:22.10		4:25.44

Règles de sélection pour les relais

Deux cas se présentent :

- 3-** Pour les relais qualifiés aux Jeux olympiques de Londres à partir des championnats du monde de Shanghai (4x200 m nage libre féminin, 4x100 m nage libre, 4x200 m nage libre et 4x100 m 4 nages masculins), le rang obtenu en finale aux championnats de France de Dunkerque déterminera la composition des différentes équipes de relais.
- 4-** Pour les relais non qualifiés à ce jour aux Jeux olympiques de Londres (4x100 m nage libre et 4x100 m 4 nages féminins) les conditions de qualification sont les suivantes :
 - c-** Le 4x100 m nage libre sera proposé à la sélection si les nageuses classées de 1 à 4 lors de la finale des championnats de France de Dunkerque réalisent la performance collective à l'addition de leurs quatre performances individuelles en finale (voir tableau n°3) et qu'elles y participent. En cas de non-participation de l'une ou de plusieurs d'entre elles, l'addition des performances s'effectuera avec les suivantes dans l'ordre d'arrivée. Dans tous

les cas, la sélection ne pourra aller au-delà de la performance de la 8^e de la finale.

- d- Le 4x100 m 4 nages sera qualifié si les quatre championnes de France de chacune des quatre épreuves individuelles (100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon et 100 m nage libre) réalisent la performance collective à l'addition de leurs quatre performances en finale de ces épreuves (voir tableau n°3 ci-dessous) et qu'elles y participent. En cas de non-participation de l'une ou de plusieurs d'entre elles, l'addition s'effectuera avec les suivantes dans l'ordre d'arrivée. Dans tous les cas, la sélection ne pourra aller au-delà de la performance de la 3^e de la finale.

Tableau n°3 : Minima de qualification pour les relais aux championnats d'Europe d'Anvers

	4x100m NL	4x200m NL	4x100m 4N
Dames	3:42.55	Relais qualifié	4:04.81
Messieurs	Relais qualifié	Relais qualifié	Relais qualifié

En fonction du programme de la compétition et afin d'optimiser le potentiel de l'Equipe de France, le DTN pourra intégrer des nageurs supplémentaires dans le collectif des relais sélectionnés.

Tous les nageurs de l'Equipe de France peuvent être concernés par les épreuves de relais.

L'open EDF de Natation 2012 (50 m)

PARIS (France).

Compétition : vendredi 6 et samedi 7 juillet 2012.

Épreuves de sélection

Les championnats de France Elite de Dunkerque, du dimanche 18 au dimanche 25 mars 2012 et les championnats de France Jeunes de Saint-Raphaël, du jeudi 29 mars au dimanche 1^{er} avril 2012.

Modalités de sélection

Seront sélectionnés au titre de l'équipe de France :

- L'équipe de France qualifiée pour les Jeux olympiques de Londres.
- L'équipe de France qualifiée pour les championnats d'Europe d'Anvers.
- L'équipe de France qualifiée pour les championnats open des USA (*à confirmer*).

Pourront également participer au titre de leurs clubs :

- Les nageurs ayant réalisé des performances correspondant à la grille du collectif « Promotionnel » ou supérieurs, depuis le début de la saison 2012, lors des compétitions de référence nationale ainsi que les nageurs identifiés dans le collectif « Relève Internationale 2012 ».

Organisation logistique

Les sélections seront confirmées le **jeudi 26 avril 2012**.

Les championnats d'Europe 2012 (25 m)

CHARTRES (France).

Compétition : du jeudi 22 au dimanche 25 novembre 2012.

Cette compétition est prioritaire pour la Fédération Française de Natation et c'est un passage obligatoire pour tous les nageurs sélectionnés aux Jeux olympiques de Londres ou inscrits sur les listes de Haut-Niveau 2011 et 2012.

Classement de référence

La sélection sera établie à partir :

- a- de l'équipe de France olympique,
- b- du rang obtenu en finale des championnats de France de Dunkerque,
- c- des classements nationaux 2011-2012 en bassin de 50 m.

Modalités de sélection

Quatre nageurs au maximum par épreuve peuvent être sélectionnés (à l'exception des 800 m et 1500 m nage libre) selon l'ordre de priorité suivant :

- 1- Les nageurs sélectionnés aux Jeux olympiques (uniquement dans les épreuves concernées).
- 2- Les nageurs classés dans les quatre premiers des épreuves individuelles lors des championnats de France de Dunkerque 2012 (uniquement dans les épreuves concernées) et à la condition qu'ils aient réalisé une performance du collectif « Europe ».
- 3- Pourront compléter la sélection, en fonction des places disponibles les nageurs répertoriés dans les quatre premiers du classement national à l'issue de la saison 2011-2012 (à l'exception des 800 m et 1500 m nage libre déjà pourvus selon les critères 1 ou 2).

Remarques

- Le 100 m 4 nages :

La sélection ne tient pas compte de l'épreuve du 100 m 4 nages. Celle-ci ne pourra être effectuée que par des nageurs déjà qualifiés par ailleurs et ayant les meilleures références sur cette épreuve au cours de la saison 2011-2012.

- Les relais :

Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais. Leur composition s'effectuera à partir des critères énoncés pour les épreuves individuelles et dans le même ordre de priorité.

Le Directeur Technique National se réserve la possibilité de compléter la sélection en vue d'optimiser le potentiel des relais de l'équipe de France.

Organisation logistique

La sélection sera prononcée (*date à préciser ultérieurement*).

Cette compétition doit être un objectif de confrontation internationale prioritaire pour le début de saison. Les nageurs doivent donc s'y présenter avec l'ambition d'atteindre les finales et les podiums.

Les championnats du monde 2012 (25 m)

ISTANBUL (Turquie).

Compétition : du mercredi 12 au dimanche 16 décembre 2012.

Classement de référence

La sélection sera établie à partir :

- a- de l'équipe de France olympique,
- b- du rang obtenu en finale des championnats de France de Dunkerque,
- c- des classements nationaux 2011-2012 en bassin de 50 m.

Modalités de sélection

Deux nageurs au maximum par épreuve peuvent être sélectionnés selon l'ordre de priorité suivant :

- 1- Les nageurs sélectionnés aux Jeux olympiques (uniquement dans les épreuves concernées).
- 2- Les relais qualifiés aux Jeux olympiques.
- 3- Les nageurs classés dans les deux premiers des épreuves individuelles lors des championnats de France de Dunkerque 2012 et à la condition qu'ils aient réalisé une performance du collectif « Monde ».
- 4- Les nageurs ayant réalisé une performance du collectif « Monde » en bassin de 50 m durant la saison 2011-2012 (uniquement dans les épreuves concernées).

Remarques

- Le 100 m 4 nages :

La sélection ne tient pas compte de l'épreuve du 100 m 4 nages. Celle-ci ne pourra être effectuée que par des nageurs déjà qualifiés par ailleurs et ayant les meilleures références sur cette épreuve au cours de la saison 2011-2012.

- Les relais :

Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais. Leur composition s'effectuera à partir des critères énoncés pour les épreuves individuelles et dans le même ordre de priorité.

Le Directeur Technique National se réserve la possibilité de compléter la sélection en vue d'optimiser le potentiel des relais de l'équipe de France.

Organisation logistique

La sélection sera prononcée (*date à préciser ultérieurement*).

Cette compétition doit être un objectif de confrontation internationale prioritaire pour le début de saison. Les nageurs doivent donc s'y présenter avec l'ambition d'atteindre les finales et les podiums.



Collectif Promotionnel (PROMO)



Les championnats Open des USA (50 m)

INDIANAPOLIS (États-Unis).

Compétition : du mardi 7 au samedi 11 août 2012.

Catégories d'âges concernées

Filles de 17 et 18 ans : pour la saison 2012, nées en 1995 et 1994 (catégories FFN juniors 1^{ère} année et cadets 2^e année).

Garçons de 19 et 20 ans : pour la saison 2012, nés en 1993 et 1992 (catégories FFN juniors 2^e et 3^e année).

Épreuve de sélection

Les championnats de France Elite de Dunkerque, du dimanche 18 au dimanche 25 mars 2012.

Règles de sélection

Seront proposés à la sélection, les nageurs qui réalisent une performance équivalente au collectif "PROMO" au cours de la compétition de sélection.

Intégrations complémentaires à la sélection

- Les nageurs de 21 ans et plus, les nageuses de 19 ans et plus, accédant à la finale des championnats d'Europe en grand bassin à Anvers dans une épreuve individuelle, pourront être proposés à la sélection.
- Les nageurs médaillés ou réalisant une performance équivalente au collectif "PROMO" dans une épreuve individuelle lors des championnats d'Europe Juniors à Anvers, pourront être proposés à la sélection.

Organisation de la préparation

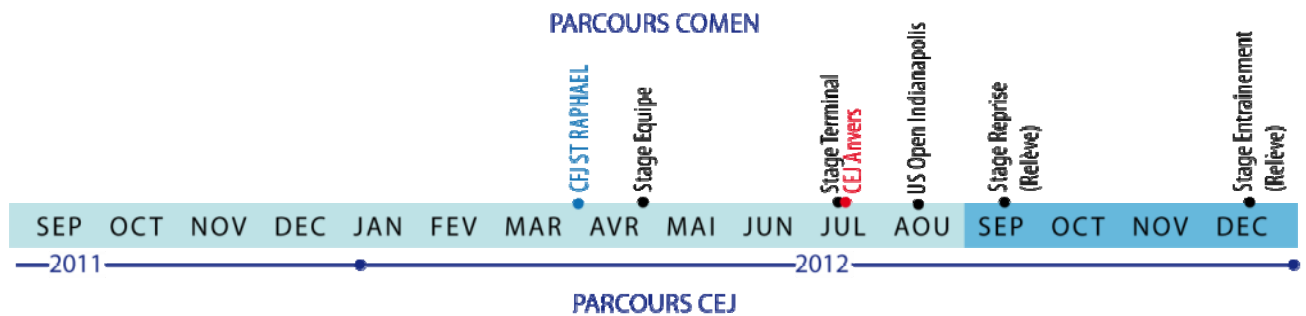
La sélection principale sera prononcée le **mercredi 28 mars 2012**. Les compléments à la sélection seront prononcés aux retours des deux compétitions concernées.

La participation aux championnats Open des USA est conditionnée par la participation aux deux actions de préparation suivantes :

- Stage d'entraînement du vendredi 27 avril au mercredi 2 mai 2012 (Mimizan pour les garçons, Lège-Cap Ferret pour les filles).
- Stage de préparation terminale du lundi 30 juillet au lundi 6 août 2012 (lieu à définir).



Collectif Championnats d'Europe Juniors



Les championnats d'Europe Juniors (50 m)

ANVERS (Belgique).

Compétition : du mercredi 4 au dimanche 8 juillet 2012.

Catégories d'âges concernées

Filles de 15 et 16 ans : pour la saison 2012, nées en 1997 et 1996 (catégories FFN cadets 1^{ère} année et minimes 2^e année).

Garçons de 17 et 18 ans : pour la saison 2012, nés en 1995 et 1994 (catégories FFN cadets 2^e année et juniors 1^{ère} année).

Épreuve de sélection

Les championnats de France Jeunes de Saint-Raphaël, du jeudi 29 mars au dimanche 1er avril 2012.

Règles de sélection

■ Épreuves individuelles :

Seront proposés à la sélection pour les championnats d'Europe Juniors (C.E.J.), les nageurs ayant réalisé les performances de la grille de sélection correspondante lors de la compétition de sélection.

- Un maximum de quatre nageurs pourra être proposé à la sélection dans les épreuves suivantes :
 - Nage libre : 50, 100, 200 et 400 m.
 - Dos, brasse, papillon : 100 et 200 m.
 - Quatre nages : 200 et 400 m.
- Un maximum de deux nageurs pourra être proposé à la sélection dans les épreuves suivantes :
 - Dos, brasse, papillon : 50 mètres.
 - Nage libre : 800 et 1500 m dames et messieurs.

La priorité sera accordée aux performances réalisées en finale A, puis en finale B, puis en finale C et enfin en séries, le cas échéant.

■ Épreuves de relais :

Les sélections aux épreuves de relais pour les championnats d'Europe Juniors seront établies à l'issue de la compétition de sélection.

Tous les nageurs sélectionnés à la compétition à titre individuel sont éligibles au titre des relais.

Les sélections au titre des relais seront établies sous condition de réalisation d'un minima collectif obtenu à l'addition des performances individuelles dans les épreuves concernées.

La priorité sera accordée aux performances réalisées en finale A, puis en finale B, puis en finale C et enfin en séries, le cas échéant.

Pour les épreuves de relais nage libre, le D.T.N. pourra juger de l'opportunité de proposer un cinquième relayeur à la sélection.

Organisation logistique

La sélection définitive sera prononcée le **mercredi 4 avril 2012**.

La participation aux championnats d'Europe Juniors est conditionnée par la participation aux deux actions de préparation suivantes :

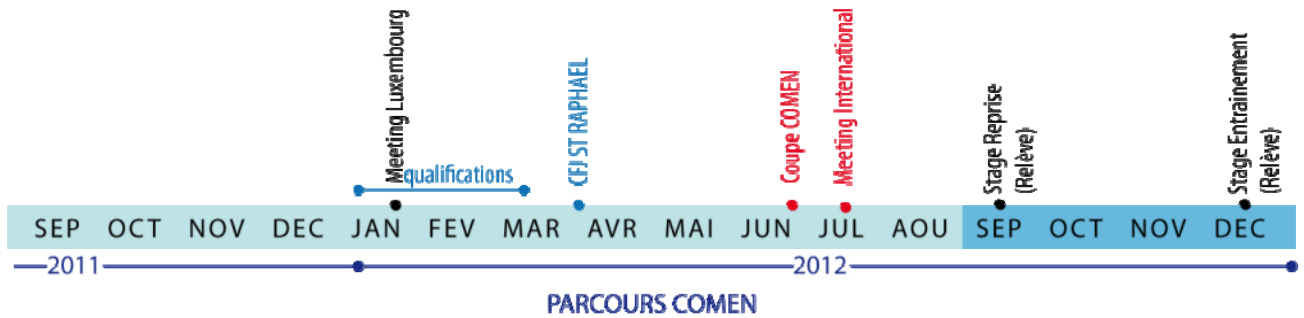
- Stage d'entraînement du vendredi 27 avril au mercredi 2 mai 2012 (Mimizan pour les garçons, Lège-Cap Ferret pour les filles).
- Stage de préparation terminale du dimanche 24 juin au dimanche 1^{er} juillet à Dunkerque.

Grille de qualification à la compétition

Championnats d'Europe Juniors 2012		
	Filles	Garçons
50 Nage Libre	26.45	23.45
100 Nage Libre	57.42	51.30
200 Nage Libre	2:04.08	1:52.62
400 Nage Libre	4:20.31	3:57.62
800 Nage Libre	8:51.30	8:13.41
1500 Nage Libre	17:06.15	15:39.35
50 Dos	30.06	26.66
100 Dos	1:04.23	57.44
200 Dos	2:18.08	2:04.41
50 Brasse	33.14	29.10
100 Brasse	1:12.03	1:04.00
200 Brasse	2:34.35	2:17.98
50 Papillon	28.20	24.98
100 Papillon	1:02.03	55.06
200 Papillon	2:17.38	2:02.54
200 4 Nages	2:20.28	2:05.94
400 4 Nages	4:55.30	4:28.35
Relais 4x100 4N	4:15.69	3:47.80
Relais 4x100 NL	3:52.24	3:27.03
Relais 4x200 NL	8:22.12	7:34.25



Collectif COMEN - FOJE



Catégories d'âges concernées

Filles de 13 et 14 ans : pour la saison 2012, nées en 1999 et 1998 (catégories FFN benjamines 2^e année et minimes 1^{ère} année).

Garçons de 15 et 16 ans : pour la saison 2012, nés en 1997 et 1996 (catégories FFN cadets 1^{ère} année et minimes 2^e année).

La coupe de la Confédération MEditerranéenne de Natation (COMEN) - 50 m

TORREVIEJA (Espagne).

Compétition : samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012.

Principes de la compétition

Deux nageurs au maximum par épreuve, avec un maximum de 24 nageurs, 12 filles et 12 garçons. Les épreuves sont celles du programme olympique (à l'exception du 50 m nage libre) sur deux jours de compétition. Il s'agit d'une compétition par équipe. Chaque nageur peut nager deux épreuves individuelles par jour, plus le relais. À ce titre, la polyvalence des nageurs est un paramètre important à prendre en compte pour établir la sélection.

Épreuves et période de sélection

Les performances réalisées lors des championnats de France Jeunes seront prioritaires pour constituer l'équipe de France.

Les performances réalisées lors des compétitions qualificatives aux épreuves nationales du dimanche 1^{er} janvier au dimanche 4 mars 2012 pourront éventuellement être considérées pour constituer l'équipe de France.

Organisation logistique

La sélection définitive sera prononcée le **mercredi 4 avril 2012**.

Préparation de la compétition sous forme de stage, du mardi 26 au vendredi 29 juin 2012.

Conditions particulières de sélection à la Coupe de la COMEN pour les nageurs s'entraînant à l'étranger :

*Les performances des nageurs s'entraînant dans un pays étranger pourront être prises en compte si celles-ci sont réalisées lors de meetings en bassin de 50 m (trois maximum), dans le pays d'accueil entre janvier et mars 2012. Les clubs concernés devront préciser au préalable, la date et le lieu de la compétition choisie à la Direction Technique Nationale pour validation **avant le 31 décembre 2011** (Département Natation Course – natation@ffnatation.fr).*

Meeting international de Berlin (50 m)

Lieu : BERLIN (Allemagne)

Compétition : les samedi 14 et dimanche 15 juillet 2012.

Principe de la compétition

Compétition organisée sur des critères de sélections individuels. Elle est destinée à finaliser la saison internationale de cette catégorie d'âges, pour la saison pendant laquelle le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (F.O.J.E.) n'est pas organisé.

Épreuve de sélection

Les championnats de France Jeunes de Saint-Raphaël, du jeudi 29 mars au dimanche 1^{er} avril 2012.

Règles de sélection

Seront proposés à la sélection les nageurs ayant réalisé les performances de la grille de sélection correspondante au cours de la compétition de sélection dans les épreuves du programme olympique.

La priorité est accordée aux performances réalisées en finale A, puis en finale B, puis en finale C et enfin en séries, le cas échéant.

Intégrations complémentaires à la sélection

Les nageurs réalisant un temps de qualification de la grille ci-dessous lors de la Coupe COMEN pourront être proposés à la sélection.

Organisation logistique

La sélection sera prononcée **le mercredi 4 avril 2012**. Le complément de sélection sera prononcé **le mardi 3 juillet 2012**.

Grille de qualification à la compétition

Meeting international "COMEN/FOJE"		
	Filles	Garçons
50 Nage Libre	27.30	23.98
100 Nage Libre	59.60	52.98
200 Nage Libre	2:09.11	1:56.84
400 Nage Libre	4:30.32	4:08.39
800 Nage Libre	9:16.82	-
1500 Nage Libre	-	16:27.18
100 Dos	1:06.18	58.54
200 Dos	2:21.50	2:08.07
100 Brasse	1:14.31	1:05.80
200 Brasse	2:39.15	2:22.82
100 Papillon	1:04.02	56.96
200 Papillon	2:20.76	2:06.60
200 4 Nages	2:24.51	2:10.21
400 4 Nages	5:05.73	4:37.93